



Visite du secrétaire général du MEDDTL à la DREAL Picardie le 4/02/2011 Motion des organisations syndicales

A l'occasion de votre venue, les représentants des organisations syndicales tiennent à attirer votre attention sur les inquiétudes et le malaise grandissant des agents.

Projet « perspectives RH 2013 »

Ce projet dont on vient de prendre connaissance annonce une nouvelle restructuration aux impacts sans précédent. 10 000 agents, soit 1 sur 6, seront touchés avec des risques de mobilité géographiques imposées ou de requalification de poste... Ce projet semble être dicté par l'objectif du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux sans aucune perspective de stabilisation. Le MEDDTL et ses agents ont déjà particulièrement contribué à la RGPP (abandon de l'ingénierie publique, fusion de directions déconcentrées,...) pour quel bénéfice pour les agents et les usagers ? Jusqu'où ira-t-on dans l'abandon des missions pour lesquelles la compétence des agents était pourtant reconnue ? Quel est le devenir des agents et des compétences qu'il détiennent ?

Attaques du statut de la fonction publique

Ce projet, au regard des attaques incessantes faites au statut de la fonction publique et des mesures déjà prises (loi mobilité, gestion interministérielle,...), participe au climat de plus en plus anxiogène au sein des services. Il est attendu de la part des responsables ministériels une défense forte et claire du statut.

Positionnement vis-à-vis des services préfectoraux

A l'abandon des missions traditionnelles vient s'ajouter la perte de notre identité : plus le droit d'utiliser le logo et la charte graphique du ministère, contrôle de la part des services préfectoraux au détriment d'un lien direct avec le préfet, mise sous tutelle par les préfetures, voir volonté d'absorption des Directions Départementales des Territoires (et de la Mer), perte des relations entre l'échelon régional et l'échelon départemental. Les agents ont le sentiment que travailler pour le MEDDTL est devenu honteux.

Projets de mutualisation

Ce sentiment est renforcé avec les derniers projets de mutualisation, annoncés en Comité d'Administration Régional. Ils laissent présager de nouveaux transferts des agents vers les préfetures, affaiblissant encore un peu plus la DREAL et les DDT(M), alors même que la mise en œuvre de la Réorganisation de l'Administration Territoriale de l'État (RÉATE) n'est pas achevée. Les agents, qui ne cessent de s'adapter, aspirent légitimement à une stabilisation de l'organisation territoriale des services.

Améliorations statutaires

En contrepartie de la RÉATE, il avait été promis une revalorisation des conditions statutaires des agents, à ce jour non accordé, sans compter les nombreux dysfonctionnements en terme de rémunération. Les agents attendent des actes forts et rapides au regard des efforts consentis.

Les représentants du personnel de la DREAL et des DDT de Picardie